

CONQUES

02-2022

infos

SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, permettez-moi au nom du Conseil Municipal, de vous souhaiter nos **meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.**

Une année pleine de changements !

A partir du 1er janvier 2022, afin de **faciliter vos démarches et sans changement de tarification, les inscriptions et règlements des repas pris au restaurant scolaire s'effectueront désormais via le « portail familles » de Carcassonne Agglo.**

Pour les familles qui n'utilisaient pas ces services (ALAE et restauration scolaire) et qui souhaitent les utiliser occasionnellement, il est **impératif de s'inscrire auprès des services du CIAS de Carcassonne Agglo.**

Le personnel du CCAS, reste à votre écoute durant cette période de transition.

Une bonne nouvelle pour ce début d'année : la **consultation pour le choix du cabinet d'architecte concernant la construction du nouveau groupe scolaire est en cours.**

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Jean-François JUSTE



Restauration scolaire

NOUVELLES MODALITÉS de RÉSERVATION ou D'ANNULATION des REPAS

Les réservations (ou annulations) des repas de la cantine scolaire doivent s'effectuer sur le portail famille de Carcassonne Agglo, avec les mêmes identifiants que vous utilisez pour les services de l'ALAE.

Pour des raisons informatiques, les **modalités de réservation (ou d'annulation) des repas ont changé :**

| Date de réservation ou d'annulation | Jour réservé ou annulé |
|-------------------------------------|------------------------|
| Lundi jusqu'à midi S | Jeudi S |
| Mardi jusqu'à midi S | Vendredi S |
| Mercredi jusqu'à midi S | Lundi S1 |
| Jeudi jusqu'à midi S | Mardi S1 |
| Vendredi S | Jeudi S1 |
| Samedi S | Jeudi S1 |
| Dimanche S | Jeudi S1 |

S = Semaine en cours - S1 = semaine suivante

Tout repas non annulé dans les délais sera facturé.

Si vous avez des difficultés pour accéder au portail famille, il vous sera demandé :

⇒ soit de venir sur place à la mairie, au bureau du CCAS, au 1^{er} étage

⇒ soit de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

resto-scolaire-conques@orange.fr

(en nous précisant le nom, prénom, la classe, et l'enseignant de l'enfant)



Carcassonne Agglo Solidarité CIAS

Renseignements et permanence les lundi, mardi et jeudi à l'Hôtel de ville (1er étage) : **04.68.72.37.61**



Renseignements à l'Hôtel de ville (1er étage)

04.68.77.00.56 ou 04.68.77.77.36

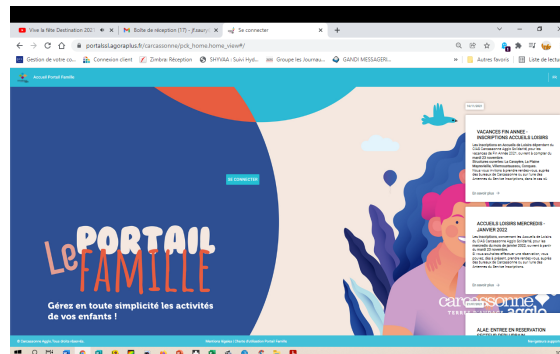




Pour une meilleure organisation, il est vivement conseillé de **réserver et/ou annuler** les repas **mensuellement ou annuellement** via le 'portail famille' de Carcassonne Agglo.

1 Connectez-vous avec les **mêmes identifiants** que pour l'ALAE, cliquez sur « réservation ».

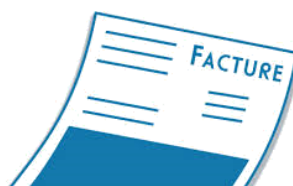
<https://portalsl.agraplus.fr/carcassonne>



ATTENTION : si votre (vos) enfant(s) n'est pas inscrit à l'ALAE, **prendre rendez-vous** pour une **première inscription au CIAS Carcassonne Agglo**
Permanence les lundi, mardi et jeudi à l'Hôtel de ville (1er étage) 04.68.72.37.61

2 Vérifiez l'exactitude des données

3 A réception de la **facture de Janvier 2022**,



réalisez le **paiement en ligne** par carte bancaire



4 Il est également possible de façon **exceptionnelle** de réaliser la réservation, l'annulation et le paiement des repas à l'Hôtel de ville (1er étage) **04.68.77.00.56** ou **04.68.77.77.36**



Toute modification devra être **obligatoirement** réalisée via le 'portail famille' ou exceptionnellement au CCAS (04.68.77.00.56 ou 04.68.77.77.36), dans le respect des délais

TARIF

Prix unique : 3.40 €

RAPPEL HORAIRES SCOLAIRES

Les horaires scolaires permettent aux familles concernées de récupérer les enfants sur les deux sites :

- ⇒ Maternelle : **8h40/12h10 - 14h00/16h30**
- ⇒ Élémentaire : **8h30/12h00 - 13h50/16h20**

www.conques-sur-orbiel.fr

CONQUES # 02-2022
infos
SCOLAIRES

Maquette / Conception :
J.F. Saury - P. Campaci

Ont participé à ce numéro :
P. Juste - C. Roger
Carcassonne Agglo

Impression :
Mairie de Conques sur Orbiel

Tirage :
300 exemplaires